

POUR UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE L'INSERTION DES NOUVEAUX VENUS

Hélène BERTHELEU

Université François Rabelais de Tours

Laboratoire CITERES (UMR CNRS 6173)

En France, les médias et les élus construisent une réalité sociale et politique de l'immigration¹ qui ne correspond pas à celle que décrivent les spécialistes de ces questions en sciences humaines. Ce que développent une socio-histoire (Noiriel, 2006) ou une sociologie de l'immigration (Sayad, 1991; De Rudder et al. 2000) restent fort méconnues. Ainsi, l'immigration ne constitue pas un élément clé des représentations sociales et de l'histoire de la plupart des régions françaises alors qu'elle est incontestablement et depuis longtemps un élément du développement économique et démographique local. L'héritage migratoire n'y est pas souvent valorisé alors qu'il serait facile de montrer combien il est pluriel et diversifié, pour peu qu'on s'attache non seulement à la période récente mais aussi aux vingtième et dix-neuvième siècles (Noiriel, 1988). Les courants migratoires n'ont pas seulement touché les villes grandes et moyennes, mais aussi les petites villes industrielles, les industries en milieu rural ou encore le travail agricole. A ces contextes variés correspond une diversité de trajectoires socio-professionnelles : les migrants ne furent pas tous, dans le passé, ou pas systématiquement, des ouvriers citadins. Les récents travaux en sociologie et en histoire de l'immigration montrent combien il est essentiel de sortir des catégories figées avec lesquelles les « immigrés » sont généralement saisis pour s'ouvrir à une meilleure connaissance des trajectoires sociales des nouveaux venus dans un contexte à la fois historique, social et économique.

Nous allons donc ici nous efforcer de penser ces trajectoires migrantes en rappelant les dimensions exogènes qui déterminent le(s) sens et le devenir de chaque migration, pour le migrant et pour son environnement social. Puis nous présenterons, en prenant pour point de départ une réflexion initiée par N. Elias (1997, 1^{ère} ed. 1965), quelques éléments théoriques de la perspective des relations interethniques : outre l'idée de dichotomisation sociale développée par Elias, nous insisterons sur la notion de situation, sur sa dimension historique, puis sur les usages de la différence culturelle à l'intérieur d'un rapport majoritaire / majoritaire, enfin sur

¹ au sens d'un débat où viennent s'affronter des valeurs, des visions et des projets à même de partager les candidats et les options politiques

les rhétoriques consensuelles qui se développent autour des notions d'intégration ou de citoyenneté qui tendent à en faire des outils trop normatifs pour rester heuristiques.

Trajectoires migratoires, environnement social et représentations de l'Autre

La trajectoire que constitue l'émigration puis l'insertion dans une nouvelle configuration sociale implique qu'on prenne le temps de décrire les processus économiques, culturels et politiques qui les fondent (Sayad, 1991) : dans quel contexte économique se déroule l'émigration – immigration ? La question doit être posée ainsi de façon à interpeller autant le pays de départ que les conditions concrètes d'insertion économique à l'arrivée. La situation économique ou culturelle est-elle tendue et si oui, assiste-t-on à une politisation de la question migratoire ? Dans quel contexte matériel se développent les contacts linguistiques et le processus d'acculturation ? L'insertion sociale se fait-elle « contre » ou malgré des ségrégations et des discriminations (De Rudder et al., 2000) palpables mais invisibles (Beaud, 2006) car non mesurées ? Il est vain en effet, disent ces disciplines sœurs que sont l'histoire, l'anthropologie et la sociologie, de porter attention aux trajectoires sociales si on omet de restituer les dynamiques sociales qui ont contribué à les produire : elles sont en effet fortement influencées par les configurations sociales, les réalités économiques et démographiques et le contexte politique de la société réceptrice. Tout ce contexte, complexe, participe à la recomposition sociale des appartenances qui accompagne toute trajectoire de migration : comment le migrant construit-il subjectivement le cheminement qui est le sien ? Sa migration participe-t-elle d'une *noria* ou d'une filière déjà ancienne ? Est-elle partie intégrante d'un projet plus collectif ou s'est-elle au contraire imposée brusquement, à la suite d'un évènement traumatisant ? Ces questions pourraient être multipliées. Elles visent simplement ici à prendre la mesure des dimensions objectives et subjectives de toute migration, et de la diversité des situations migratoires.

La société réceptrice ou « l'environnement social » comme nous le disions plus haut, peut être qualifié, en France, de « national », car c'est une dimension centrale des frontières ethniques telles qu'elles se développent actuellement. A cet égard, les mots utilisés pour désigner le nouveau venu sont toujours éclairants : si celui qui migre en Amérique du Nord s'identifiera plutôt à l'histoire locale des « immigrants » et sera rapidement considéré comme un futur citoyen, le nouveau venu en France apprendra vite qu'il est un « immigré » et qu'une part des Français le voient d'un mauvais œil, considèrent la migration comme une faute (Sayad, 1999)², ou encore se représente de façon fort distincte les « immigrés » (économiques) et les « réfugiés » (politiques, humanitaires). Si ces deux catégories fonctionnent comme des étiquettes presque opposées, on sait pourtant que les contextes où s'origine la migration dans le pays de départ participent souvent de dynamiques à la fois économiques et politiques³. D'autre part, les modalités d'émigration et d'immigration des populations sont d'une grande diversité, selon le statut de la migration et le type de projet migratoire : migration de colonisés, de main-d'œuvre, de réfugiés et d'exilés, d'étudiants, de saisonniers, etc., mais aussi migrations masculines, féminines, familiales.

Toutefois, ces représentations de l'altérité ne sont pas figées, elles se transforment décennies après décennies, la xénophobie accompagnant inmanquablement les périodes de

² A. Sayad (1999) développe de façon convaincante cette idée de la migration comme faute, voire de double faute lorsque la situation, politisée et tendue économiquement, aboutit à la « criminalisation de l'immigration », selon l'expression du sociologue italien Salvatore Palidda (1999).

³ Rien de nouveau ici, mais les spécialistes ont plutôt été prudents sur la diffusion d'une telle idée, craignant d'alimenter le débat sur « les faux réfugiés », dans un contexte de recul de l'hospitalité et de déconstruction, dès le début des années 1990, de la politique d'accueil des demandeurs d'asile.

crise économique, tandis que les arguments démographiques et culturels reprennent le dessus lors des périodes plus « ouvertes » aux nouveaux venus. Il faut donc étudier les migrants et leur environnement social comme un tout et ne pas céder à la tentation d'imputer au migrant, à sa culture ou à sa capacité d'intégration, la cause ou l'explication de ce qu'il advient. Seule une perspective relationnelle est à même de prévenir ce genre de piège : le chercheur se donnera alors pour mission d'étudier non des populations (migrantes ici) mais des rapports sociaux et restituera leur dimension matérielle (conditions de vie) et celle plus idéale ou subjective (opinions, représentations sociales et leurs effets).

Rapports sociaux et situation de contact

Pour étudier les contacts culturels et linguistiques sans essentialiser les cultures et les groupes, nous proposons une analyse constructiviste : il s'agit de mettre en lumière les rapports sociaux qui président aux contacts entre les migrants et leur nouvel environnement sociétal, dans la mesure où ils sont constitutifs des individus et des groupes en contact (Juteau, 1999). Ces derniers, en effet, se cristallisent au fil des échanges et des relations sociales bien plus qu'ils ne seraient « déjà-là », préalablement au contact. Ce point de vue théorique implique, méthodologiquement, de privilégier la *situation* comme cadre d'analyse (Balandier, 1951) : plutôt que de s'imaginer, avec un regard structuraliste, que la situation serait surdéterminée, « déjà jouée » en quelque sorte, les acteurs étant déterminés par de telles contraintes que leurs rôles seraient complètement prédéfinis, on considère ici que les relations sociales viennent à chaque instant nourrir, confirmer ou transformer des rapports sociaux historiquement construits. Sans réduire la situation sociale aux seules interactions ou échanges discursifs, mais en se donnant pour mission d'explorer le plus complètement possible la situation sociale, en tant qu'elle est traversée par ces rapports sociaux structurant, l'observateur peut à la fois en restituer les dimensions macro-sociales mais néanmoins intrinsèques (économique, politique, culturelle, juridique) et montrer, de façon micro-sociale, comment les acteurs sociaux confirment, entérinent, redéfinissent, détournent ou contestent les fondements mêmes de la situation. Certes, dans bien des cas, les migrants sont pris en France dans des relations tellement asymétriques, qu'un regard superficiel pourrait laisser croire qu'ils ne sont pas à même de « prendre la parole » ou de mettre en œuvre une action visant à contester ou transformer une situation qui leur semblerait injuste ou absurde. Il est donc crucial que l'observateur *considère* celui ou celle qu'il repère dans une telle situation minoritaire, comme capable d'agir quel qu'en soit le registre, et ne pas réduire systématiquement ses faits et gestes à de simples ré-actions, c'est-à-dire des faits et gestes non plus seulement minorisés dans telle situation donnée, mais intrinsèquement mineurs.

Le grand sociologue Norbert Elias fournit à cet égard un travail de recherche remarquable et fort utile pour saisir les relations qui s'établissent entre des « anciens », établis de longue date dans un territoire local, et les « nouveaux venus », population allogène cherchant à s'insérer aussi bien socialement qu'économiquement (Elias, 1997, pr. ed.1965). D'un point de vue théorique, Elias insiste sur l'interdépendance socio-historique des individus et des groupes au sein d'une même société. A ses yeux, le social consiste en une production continue d'acteurs sociaux en relations de réciprocité. Mais ces relations réciproques n'en sont pas pour autant harmonieuses ou généreuses, elles sont plutôt ambivalentes ou contradictoires, souvent conflictuelles. Parfois, quand elles durent, elles se matérialisent dans des institutions (on peut penser, ici, aux activités du FAS ou de la Sonacotra, par exemple) ou des règles formelles (comme le code de la nationalité ou les réglementations relatives aux demandeurs d'asile). Elles deviennent alors « objectives », cristallisées, institutionnalisées, et participent donc

durablement à un certain ordre social, tout en continuant de générer, plus ou moins, des contestations ou des controverses. D'autre fois, elles contribuent de façon non institutionnalisée et donc plus informelle mais tout aussi efficace à la construction des représentations, des normes, aux pratiques et aux sens que les individus et les groupes vont y mettre.

Dans son étude, Elias étudie *in situ* le développement d'un processus de « dichotomisation sociale » entre des habitants de longue date d'une petite ville anglaise et de nouveaux habitants attirés par le dynamisme industriel local et venant travailler dans les entreprises locales. Aucune différence habituellement considérée comme pertinente ne sépare ces habitants les uns des autres : ils sont tous originaires des régions alentours, sont de langue, de culture et de nationalité anglaises, d'origine sociale ouvrière et sont d'ailleurs tous salariés et payés de la même façon, avec des variations individuelles négligeables. Dépourvue des « marqueurs » comme la race, l'ethnicité ou la classe, qui servent le plus souvent à fonder et expliquer le processus de différenciation sociale, la situation n'en devient pas moins rapidement tendue entre les uns et les autres. Les « villageois » du centre ville s'opposent à toute participation des nouveaux venus à la vie sociale de la commune, les obligent à rester cantonnés dans leurs quartiers, dont la réputation devient rapidement très mauvaise. Selon quelle rationalité et quel mécanisme social les groupes se cristallisent-ils aussi fortement ? Comment est pensée de part et d'autre l'asymétrie de ce rapport réciproque ? Pourquoi un groupe se convainc-t-il face à un autre, qu'il est non seulement le plus puissant mais le meilleur ou le plus légitime ? De quel pouvoir dispose-t-il pour affirmer sa supériorité ? Est-il de nature économique, sociale, culturelle ? Les nouveaux venus se voient rapidement stigmatisés et écartés de la participation à la vie sociale, culturelle et politique de la commune. On comprend progressivement pourquoi, venant pourtant d'horizons géographiques divers, ces derniers sont amenés à se percevoir progressivement comme un groupe, puis comment les membres de ce groupe stigmatisé se convainquent eux-mêmes qu'ils sont effectivement moins respectables.

Elias met finalement en lumière les processus sociaux (de catégorisation, de stigmatisation, de minorisation, de distinction sociales) qui, au cœur des relations quotidiennes, de travail ou de voisinage, permet de construire et entretenir la dichotomisation sociale. Elle se construit bien plus ici à partir des qualités ou des valeurs que le groupe des établis choisit de défendre (c'est-à-dire d'utiliser pour se définir), qu'à partir des caractéristiques sociales, pourtant désignées comme pathologiques, des nouveaux venus. Quand bien même le discours des « villageois » dénonce les nouveaux venus comme des gens sales, paresseux, sans éducation, aux valeurs troubles et nocives pour les enfants, etc., le sociologue montre que ce sont, au même moment, les valeurs et les qualités du groupe « majoritaire » (celui des établis) que l'on affirme et renforce de façon indirecte. Contrairement à ce qu'un observateur pressé retiendrait volontiers d'une telle situation, Elias s'oppose à l'analyse selon laquelle les relations (qu'on perçoit volontiers comme avant tout culturelles, linguistiques ou ethniques) d'affinités seraient ici gênées par les fameuses « différences » entre les uns et les autres. L'explication par la différence culturelle est omniprésente dans les diagnostics de conflits urbains et semble dotée, à tort, d'une capacité explicative extensive. Elias, lui, préfère non pas se détourner de ces différences dont parlent ses enquêtés sur le terrain mais étudier, nuance importante, *la situation* qui les produit. Il se donne ainsi les moyens de comprendre pourquoi et comment elles deviennent les marqueurs aussi efficaces d'une frontière sociale (mais là encore lue comme culturelle) entre les uns et les autres.

Il nous donne aussi la possibilité de repérer la capacité d'action (agentivité) des membres des deux groupes, puisque c'est un facteur éventuel de changement de la situation. Dans la situation que décrit Elias, le groupe des « établis » développe une cohésion sociale forte qui

va jouer un poids décisif dans sa capacité à imposer ses normes et ses valeurs comme les meilleures. A l'inverse, les nouveaux venus ne disposent d'aucun réseau valable et efficace dans la situation : leurs relations d'autrefois (avant leur venue) leur sont d'un faible secours, quant à leurs voisins d'aujourd'hui, ils ne les connaissent pas préalablement à leur installation dans la commune. Toutefois, toutes soumises au même rejet, les nouvelles familles vont de fait développer des solidarités inédites et plus rapidement que dans une situation plus accueillante. De leur côté, leurs enfants apprennent à grandir à l'intérieur de cette dichotomisation. Ils vont en grandissant chercher à agir, à transformer la situation si défavorable à leur groupe, et ce, de façon d'abord maladroite, par une déviance individuelle qui renforcera encore les préjugés contre leur groupe. L'étude n'étant pas diachronique, elle ne dit pas si, une fois devenus adultes, ils ne développeront pas de nouvelles stratégies, moins violentes, mais plus politiques, pour s'organiser collectivement et réclamer certes une meilleure reconnaissance sociale mais surtout, un véritable partage du pouvoir dans la vie de la commune.

Elias explique, de façon plus générale, que le *degré d'organisation sociale* d'un groupe joue un rôle majeur quant au statut qu'il réclame, défend ou entend simplement maintenir. Tout se passe comme si la menace (réelle ou imaginaire⁴) constituée à l'endroit des nouveaux venus avaient eu pour effet de stimuler la cohésion interne du groupe, le dotant brusquement d'une nouvelle capacité collective à construire et imposer des normes sociales à la fois inclusives (« Nous ») et exclusives (« Eux »). Ces processus semblent donc déterminants pour asseoir le différentiel de pouvoir entre établis et nouveaux venus. Même si le travail d'Elias ne concerne pas directement les questions linguistiques, culturelles ou ethniques, il présente un réel intérêt pour la question qui nous intéresse ici, et permet sans aucun doute de mieux appréhender l'insertion sociale et linguistique des nouveaux migrants dans la société française. Il nous incite en effet à nous décentrer des caractéristiques propres aux migrants pour étudier la situation dans son ensemble et comprendre comment se met en place un processus de différenciation. On voit aussi combien cette différenciation est indissociable d'une hiérarchisation sociale entre les groupes constitués, hiérarchisation qui s'évertue à être stable, mais qui est toujours susceptible d'être contestée et transformée sur le long terme (P.J. Simon, 2006).

Rapports sociaux passés et actualisation des réciprocity

On ne saurait comprendre les phénomènes de différenciation et de hiérarchisation sociale sans une approche historique : c'est pour le sociologue une exigence méthodologique de premier ordre. Elle permet de comprendre que, si les individus sont nouvellement arrivés, leurs interactions avec l'environnement humain local et national actualisent très fréquemment des systèmes de relations historiquement construits. Ce n'est peut-être pas le cas dans la situation travaillée ci-dessus et c'est précisément ce qui laisse espérer si facilement un changement profond du rapport social, dès la seconde ou troisième génération concernée. Dans la plupart des cas, les relations qui se tissent entre les primo-arrivants et ceux qui vont constituer leur environnement humain immédiat, sont nouvelles et anciennes à la fois. Nouvelles car les gens se croisent ou se rencontrent effectivement pour la première fois au sein du quartier, autour d'activités organisées par le centre social, dans une nouvelle équipe de

⁴ Dans l'étude de Elias, comme dans de nombreuses situations, la mobilisation collective du groupe des établis n'a pas attendu que les nouveaux venus prennent effectivement leurs aises dans la commune où ils se sont installés. Mais on peut facilement imaginer que, sans mise à distance des minoritaires par les majoritaires, ces derniers auraient rapidement été confrontés à des demandes naturelles de partage du pouvoir, dans la plupart des instances de la vie collective.

travail pour un premier emploi, ou encore lors d'achats dans les commerces de proximité ou dans les grandes surfaces. Mais aussi « neuves » que ces relations puissent paraître, elles sont déjà « lourdes » de relations collectives et historiques. Souvent, par le passé, les populations ou les groupes auxquels appartiennent ces migrants se sont déjà rencontré(e)s dans des circonstances politiques, économiques et culturelles déjà asymétriques, dont les cas exemplaires sont la colonisation et l'esclavage. Cette histoire sociale reste largement à faire dans le contexte français et est plus ou moins assumée aujourd'hui de part et d'autre (Noiriel, 2005). Tous les travaux en développement, qu'on appelle aujourd'hui « les études postcoloniales » (Lacoste, 2006), en témoignent : elles découvrent des relations passées dont on ne parlaient pas ou plus, mettent à jour des phénomènes passés méconnus, oubliés ou niés, réalisent tout un travail de relecture des réalités d'aujourd'hui à travers des relations sociales passées toujours présentes, ne serait-ce que sous des formes « imaginées » (Simon P., 2005). Saisir le poids de ces relations socio-historiques permet de donner tout leur sens aux productions symbolico-culturelles contemporaines, si centrales dans la construction commune et durable des réciprocitys et des sentiments d'appartenance des populations en contact.

La construction relationnelle des différences culturelles

La perspective des relations interethniques repose sur une série d'outils conceptuels qui permettent de mieux saisir les relations sociales qui s'élaborent entre des individus et des groupes se réclamant de, ou se voyant assignés à, une appartenance culturelle, ethnique, raciale ou à une origine distincte. Pour expliquer les situations d'incompréhension mutuelle ou des comportements apparemment aberrants de ces nouveaux migrants, on en appelle trop souvent aux différences culturelles, comme s'il s'agissait là d'un « facteur » exogène venant perturber la situation. Cette approche, comme celle qui insiste longuement sur la question de l'altérité, comporte le risque de figer le minoritaire dans une différence culturelle « naturalisée » (Cuche, 1996). L'erreur la plus fréquente consiste à en faire un élément d'explication dans une recherche de causalité ; au contraire, les différences constituent avant tout des objets à expliquer. Quels sont les ressorts de la différenciation sociale dans telle situation particulière ? Le travail de terrain vise alors à décrire les relations sociales au cours desquelles les différences sont investies comme socialement pertinentes.

Un même processus de catégorisation contient en lui tout un potentiel de différenciation : il est à même de « fabriquer » une particularité positive ou négative, autrement dit, une différence louée ou dénoncée ; il contient aussi un potentiel de hiérarchisation qui fait de cette différence un élément implicite ou explicite d'infériorisation. Ces deux processus indissociables de la différenciation et de la hiérarchisation peuvent être lus à au moins trois niveaux de la réalité sociale :

- elles sont par exemple vécues concrètement dans une situation de travail : des moqueries fusent régulièrement et diverses attitudes signalent un irrespect des collègues à l'égard des pratiques alimentaires ou vestimentaires de l'un(e) d'eux (elles). Ces blagues douteuses sont corrélées à un préjugé directement lié à la compétence au travail ou, dans une autre situation, à la capacité d'intégration, ou encore à sa capacité d'individuation jugée nécessaire pour être un 'vrai citoyen'. Les effets au travail peuvent être directs ou indirects : compétences sous-évaluées, promotion sociale freinée, solidarité altérée avec les collègues, etc. Dans d'autres situations, ces relations minorisantes peuvent avoir un effet direct sur la capacité à construire et disposer d'un réseau social, mais aussi sur l'estime de soi et les formes de sociabilité.

- elles sont ensuite relayées par des acteurs institutionnels (patron, syndicaliste, policier, travailleur social, professeur, directeur, etc. interpellé(s) pour intervenir) qui, par exemple,

vont refuser explicitement, ou de façon plus ambiguë, de prendre au sérieux l'interprétation jugée trop radicale d'une situation discriminatoire ou stigmatisante telle qu'elle est décrite par le minorisé. Ce dernier est volontiers « parlé » par son environnement social mais plus rarement écouté, les formes de délégitimation de son discours (soupçon de paranoïa ou de manque d'humour, sentiment d'une dramatisation excessive, etc.) lui confirmant sa faible capacité à être entendu, et sa faible agentivité, ce qui renvoie directement, en terme d'analyse, au rapport de pouvoir qui le lie aux autres dans une situation donnée.

- enfin, cette construction déjà complexe de la différence (subjective, matérielle et institutionnelle) a toute chance d'être confirmée par un méta-discours au niveau national, lorsque les rhétoriques sur l'égalité, la lutte contre le racisme ou la discrimination, la citoyenneté et l'intégration, sont monopolisés par les représentants les plus entendus de la catégorie « majoritaire », à savoir certains médias et élus d'envergure nationale ou internationale. On y décrit abondamment l'action publique, sa mobilisation en faveur d'une plus grande égalité, voire équité, et sa « prise en main » efficace des problèmes. Celui ou celle qui fait l'objet de toutes ces préoccupations, ces mesures et ces aides sociales peut-il (elle) encore, honnêtement, se plaindre du traitement social dont il (elle) fait l'objet ?

Réciprocité asymétrique

Bien des travaux de terrain décrivent ainsi la construction ethnique et culturelle des différences, mais aussi leur traitement social notamment dans le cadre des nombreuses missions du travail social ou de l'école où cette problématique est désormais centrale (Lorcerie, 2003). Dans son approche du *rapport majoritaire / minoritaire*, C. Guillaumin (2002, 1^{ère} ed. 1972) saisit de façon dynamique les formes de *hiérarchisation* que construit toute relation où les « différences culturelles » qui semblent s'inviter comme facteur explicatif, se trouvent en réalité produites par la relation elle-même qui les invoque. Les relations que tissent ensemble les groupes majoritaire et minoritaire⁵ regorgent ainsi de ces productions-différences, fruits de cette *réciprocité asymétrique* qui seule peut expliquer la diversité des « identités ». De quoi s'agit-il ? De nombreuses recherches ont montré que la situation vécue par le migrant est celle, entre autres, d'un individu assigné à une catégorie minorisée. P.-J. Simon (2006) insiste pour parler de la « situation minoritaire » plutôt que de groupe minoritaire, montrant par là que le fait d'être « minoritaire » n'est pas la caractéristique d'une personne ou de son groupe mais bien celle d'une situation sociale traversée par un rapport inégal. Cette approche oblige à revisiter les perspectives sommaires en terme de domination qui laissent parfois croire, à tort, que le « dominant » est toujours et complètement dominant, tandis que le minoritaire serait toujours et complètement dominé. La réciprocité asymétrique doit au contraire être explorée, dans toute sa complexité : comment telle situation ethnique minoritaire s'articule à la maîtrise d'une langue majoritaire ? Comment un statut dominant dans le domaine professionnel affecte-t-il une situation minoritaire construite par exemple par un rapport socio-historique post-colonial ? Des relations fortement genrées renforcent-elles un processus de dichotomisation sociale ancré sur des catégorisations racistes ? Pourquoi une différenciation religieuse entre deux groupes ethniques se meut-elle historiquement en une différenciation linguistique ? Au-delà du repérage des discriminations

⁵ C'est par facilité de langage qu'on parle de groupe majoritaire et de groupe minoritaire : il est plus juste de parler du rapport majoritaire – minoritaire et des groupes linguistiques ou ethniques qui sont liés entre eux à l'intérieur de ce rapport. Mais les membres de ces groupes peuvent par ailleurs vivre des situations où ce rapport n'est pas présent ou déterminant au profit d'un autre (rapport de sexe, de classe) et se retrouver ainsi dans une position inverse à celle dont ils disposent ou subissent dans la première situation. A moins que ces rapports sociaux convergent pour se renforcer ou s'articuler mutuellement, ce qu'étudient précisément aujourd'hui les analyses intersectionnelles.

qui font apparaître les groupes minoritaires comme de perpétuelles victimes « d'ethnisation » (Bertheleu, à paraître) et de « racialisation », l'approche permet ici de développer une perspective qui reconstitue la dynamique historique réciproque, celle-là même qui a construit le rapport de pouvoir étudié. On échappe ainsi à deux écueils importants de la démarche sociologique (Grignon et Passeron, 1989), lorsqu'elle cherche à saisir les rapports sociaux inégaux : le misérabilisme, qui finit par nier aux minoritaires toute capacité d'action, et le populisme, qui rompt avec une approche relationnelle des identités et des cultures en laissant croire qu'elles auraient une vitalité intrinsèque ou une beauté intérieure qu'il suffirait de reconnaître et de chanter pour faire advenir l'égalité.

Notre approche permet au contraire d'envisager de façon relationnelle l'identité des uns et des autres : celle du groupe minoritaire qui, même laudative, est traversée par l'idée de différence et donc d'infériorité, mais aussi celle, plus invisible, que propose le groupe majoritaire à ses membres, sous les traits, en général, de valeurs universelles. La définition « générale » au sens de non-particulier, mais néanmoins normative que le groupe majoritaire donne à ses valeurs et à son identité collective, permet de mieux comprendre, par opposition, la « particularité » qui définit alors les valeurs et l'identité sociale des membres du groupe minoritaire. On comprend ainsi que la langue devienne dans certaines situations le principal vecteur de l'identité ethnique. La religion est aussi souvent choisie comme le marqueur principal du « Nous », réputée pour sa capacité à rassembler au-delà, justement, des situations sociales précises où elle prend sens. Quel rôle jouent donc la langue, la religion, le territoire ou même le phénotype au sein d'une migration diasporique ou, cas très différent, pour les membres d'une collectivité régionale qui contestent de longue date le statut minoritaire qui leur a été historiquement imposé ? A quelle socialisation politique, éventuellement, la transmission de la langue ou de la religion donne lieu lorsqu'elles deviennent un élément central des relations interethniques, i.e. un marqueur de frontières aussi efficace qu'elles ne le sont aujourd'hui en France et en Europe, mais aussi en Afrique ou en Amérique du Nord ? A l'inverse, par quels processus la langue ou la religion sont-elles jugée non-pertinentes, et donc écartées au profit d'autres catalyseurs de frontières ethniques et d'identité collective ? Ce sont là quelques questions auxquelles la perspective proposée ici permet de travailler.

Outils normatifs et rhétoriques consensuelles

La sociologie propose une quantité de concepts qui permettent de lire l'insertion sociale des migrants de façon moins ethnocentrée : beaucoup parlent de rapport majoritaire / minoritaire (Guillaumin, 2002, Juteau, 1999, Pietrantonio, 2000), de frontières ethniques (Barth, 1969), de catégorisations ethniques (Streiff-Fenart, 1995), d'ethnicité (Juteau, 1999), de domination symbolique, de discriminations (De Rudder, Poiret, Vourc'h, 2000), de situation minoritaire (Simon P.J., 2006), pour nous en tenir à une littérature francophone. Ce n'est pas le lieu, ici, de faire état de tout ce système théorique et des problématiques qu'il suggère. Mais mentionner son existence permet de suggérer une attitude de prudence face à quelques « mauvais outils » et autres termes fourre-tout qui, en prenant place dans tout type de raisonnement, entravent la compréhension davantage qu'ils ne l'enrichissent. Ces mauvais outils renvoient en général à des définitions suffisamment floues pour rassembler des locuteurs plus politiques que scientifiques, dans un consensus qui reste, précisément, à interroger. A cet égard, on peut se demander si les usages multiples et variés de la notion d'intégration, mais aussi les rhétoriques de l'égalité ou de la citoyenneté, ne cachent pas des visions beaucoup plus normatives qu'elles n'y paraissent. Comme le soulignent un certain nombre de sociologues et d'anthropologues, les discours réclamant haut et fort l'intégration, ou souhaitant ardemment construire les conditions de l'intégration des populations migrantes,

participent bien souvent, quoique involontairement, à la mise à l'écart de ceux ainsi désignés par leur non intégration. Ainsi,

« le discours sur "l'intégration" (toujours soumise à ré-évaluation et dont l'achèvement peut indéfiniment être reporté) permet alors de maintenir ces populations dans une position d'extranéité par rapport à la "vraie" "communauté des citoyens", y compris en dépit de leur appartenance légale à celle-ci », (Neveu, 2004 : 92), lorsqu'on a affaire à des Français « naturalisés »⁶.

De même, cherchant à démêler les glissements idéologiques des usages scientifiques du concept d'intégration, N. Guénif-Souilamas (2006 : 23) explique :

« Ce constat est étayé par tout un ensemble de recherches qui donnent la mesure des dégâts d'un mot d'ordre qui a été décliné aussi bien dans l'institution scolaire, dans le secteur social de la solidarité et de l'emploi dans la politique de la ville, fer de lance de l'intégration fourre-tout ».

Plusieurs ministères veulent ainsi, depuis les années 1980, « restaurer ou dynamiser l'intégration », combler ses « défauts » ou son « déficit ».

« C'est ce diagnostic partiel et partial qui voue aujourd'hui l'intégration à être, soit dénoncée avec virulence par qui en subit la rhétorique assassine (...), soit défendue héroïquement par ceux qui y voient une doctrine politique (...) ». (Guénif-Souilamas, 2003 : 27).

Un travail récent sur les usages de la notion d'égalité aboutit à un résultat équivalent (Pietrantonio, 2003). L'auteure décrypte, à partir d'un corpus de textes passés et contemporains, les sens et les usages sociaux de cette notion apparemment très consensuelle : elle y repère que l'idéologie égalitaire peut être mobilisée dans des discours antagoniques (réaffirmer *versus* transformer l'ordre social) et que ses usages varient sensiblement en fonction du statut (majoritaire ou minoritaire) du groupe dont on parle. Enfin, de façon similaire, les usages de la notion de citoyenneté montrent qu'elle est désormais devenue une rhétorique dont un certains nombres d'acteurs sociaux disent aujourd'hui volontiers qu'elle est « creuse ». Ce serait là finalement un moindre mal, car les usages sur le terrain (ex : élus ou travailleurs sociaux évoquant les quartiers « sensibles ») en font une injonction qui permet de différencier ceux qui seraient "à la hauteur" ou "capable" de ceux qui ne seraient que "sur le chemin" d'une citoyenneté encore imparfaite. Plutôt que des concepts rigoureux, utiles par leur capacité d'élucidation du social, ces termes apparaissent trop souvent comme de nouvelles « mises en récit » de l'action politique par le groupe majoritaire qui, en réalité, ne tient pas compte des demandes des minoritaires dont on parle. Analysant cette rhétorique de la citoyenneté telle qu'elle est proposée (ou opposée ?) aux minorités ethniques en Belgique, Lionel Panafit souligne : *« Cette mise en récit par la "citoyenneté" serait finalement le pendant du discours de l'exclusion, et permettrait de différencier par l'islam, devenu un critère de partition »* (Panafit, 2003).

Il faut donc, pour conclure, se séparer de ces notions trop lourdes de multiples sens sédimentés, trop larges et trop consensuelles pour décrire finement les situations sociales que l'on rencontre. Mieux, il faut s'atteler à leur déconstruction, de façon à saisir pourquoi ces mots sont dévoyés ou utilisés à rebours, imprégnés de sens ou d'injonctions que seule la situation sociale où ils prennent sens, permet de décrypter. Ces déconstructions sont souvent fécondes, notamment lorsqu'elles nous rappellent que le propos des sciences humaines, aussi scientifique soit-il, sera toujours reçu et utilisé à des fins politiques, ce qu'il est nécessaire

⁶ A. Sayad (1991) s'interroge de façon pertinente sur la sémantique qui préside au terme « naturel » qui est à la racine du processus de « naturalisation », cette réglementation permettant à la nation de finalement sélectionner les nouveaux Français. Peut-on, demande-t-il, devenir vraiment le « naturel » d'une nation ? N'y a-t-il pas une contradiction à référer à la naturalité du lien national lorsque l'on explique par ailleurs, avec Renan, que ce lien est avant tout politique, celui d'une citoyenneté individuelle et choisie ?

d'assumer clairement, sans pour autant confondre les deux visions, et dès lors abdiquer dans notre projet de compréhension. Pour ce faire, le plus sage consiste sans doute à prendre distance avec les discours visant explicitement la défense de valeurs, aussi juste soient-elles, ou laissant transparaître, comme c'est le cas souvent sur ces sujets, une demande de morale (Savidan, 2007), pour s'en tenir à une description la plus complète possible des rapports sociaux qui sont à l'œuvre sous nos yeux, sous forme de processus divers et de relations sociales dont les niveaux micro et macro, historiques et contemporains sont étroitement enchevêtrés.

Bibliographie

- BALANDIER G., 1951, « La situation coloniale : approche théorique ». dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Volume. XI, pp. 44-79.
- BASTIDE R., 1968, « Les études et les recherches interethniques en France de 1945 à 1968 », dans *Ethnies*, 1, pp. 37-54.
- BASTIDE R., 1970, « Méthodologie des recherches interethniques », dans *Ethnies*, 2, pp.9-20.
- BARTH F. (dir.), 1969, « Ethnic Groups and Boundaries : the Social Organisation of Cultural Differences », traduction française dans P. Poutignat et J. Streiff Fenart, 1995, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris.
- BEAUD S. (dir.), 2006, *La France invisible*, La Découverte, Paris.
- BERTHELEU H., (à paraître), « Sens et usages de "l'ethnisation". Le regard majoritaire sur les rapports sociaux ethniques », dans *Revue Européenne des Migrations internationales*.
- BERTHELEU H., 1997, « L'étude des relations inter-ethniques et du racisme en France », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (13) 2, pp.117-139.
- CUCHE D., 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, coll. Repères, Paris.
- ELIAS N. & SCOTSON J., 1997, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, trad. de l'anglais *The established and the outsiders* (Sage Publications, 1965) par P.E. Dauzat ; avant-propos de M. Wiewiorka, Fayard, Paris.
- GUENIF-SOUILAMAS N., 2003, « Fortune et infortune d'un mot : l'intégration. Jalons d'une discussion pour sociologues et politiques », dans *Ville-Ecole-Intégration-Enjeux*, 135, pp. 22-39.
- GUILLAUMIN C., 2002, 1^{ère} ed. 1972, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Gallimard, Paris.
- GUILLAUMIN C., 1985, « Sur la notion de minorité », dans *L'Homme et la Société*, 77-78, pp.101-109.
- GUILLAUMIN C., 1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature. Du côté-femmes*. Paris.
- GRIGNON C., PASSERON J.C., 1989, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard/Le Seuil, Paris.
- JUTEAU D., 1983, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal ». dans *Sociologie et Sociétés*, XV (2), pp.39-54.
- JUTEAU D., 1999, *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- LACOSTE, Y., 2006, « La question postcoloniale », dans *Hérodote*, 20, pp. 5-27.
- LORCERIE F., 2003, *L'école et le défi ethnique*, INRP, Paris.

- MARTINIELLO M., 1995, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. PUF, coll. Que sais-je ?, Paris.
- MAC ALL C., PICHE V. et FORTIER A.M. (eds.), 1992, « Racisme, Ethnicité, Nation », dans *Sociologie et Sociétés*, XXIV (2).
- MYRDAL G., 1962 (1ere ed. 1944), *An American Dilemma : The Negro Problem and Modern Democracy*, Harper and Row, New York.
- NEVEU, C., 2004, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 3 (20), pp. 89-101.
- NOIRIEL G., 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, 19e et 20e siècle*, Seuil, Paris.
- NOIRIEL G., 2005, *Etat, nation, immigration*, Gallimard, Paris.
- NOIRIEL G., 2006, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, Paris.
- PANAFIT L., 2003, « Ethnicité et citoyenneté dans l'espace public belge », dans *De la citoyenneté locale*, R. Leveau, C. De Wenden, K. Mohsen-Finan, (dir.), Travaux et Recherches de l'IFRI, Paris.
- PIETRANTONIO L., 2000, « Une dissymétrie sociale : rapports sociaux majoritaires / minoritaires », dans *Bastidiana. Centre et cahiers d'études bastidiennes*, 29-30, Racisme et relations raciales, H. Bertheleu (ed.), 151-176.
- PIETRANTONIO L., 2003, « Rapports sociaux de pouvoir et production de formes mentales : de l'égalité comme norme ou de l'étude du majoritaire social », dans *Actes du colloque Normes et processus cognitifs*, Maison des sciences de l'homme et de la société, Paris, 18-20 juin 2003, pp. 145-149.
- POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Le sociologue, Paris.
- DE RUDDER V., POIRET C., VOUREH F., 2000, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, PUF, coll. Pratiques théoriques, Paris.
- SAVIDAN P., 2007, *Les valeurs morales en politique*, *Raison Publique*, n°6, éd. Sorbonne Pups.
- SAYAD A., 1983, « Le phénomène migratoire, une relation de domination ou les conditions de possibilité d'une science de l'émigration », dans *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?*, CNRS-CRIESM, Paris, pp.365-406.
- SAYAD A., 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck, Bruxelles.
- SAYAD A., 1999, "Immigration et pensée d'Etat", *ARSS* n°129, *Délits d'immigration*.
- SIMON P., 2005, « La République face à la diversité : comment décoloniser les imaginaires? », P. Blanchard, N. Bacel et S. Lemaire (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, pp. 237-246.
- SIMON, P.J., 2006, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- SIMON P.J., 1975, « L'étude des relations interethniques et des relations raciales dans la sociologie française », dans *Questions posées à la sociologie française*, pp.125-140.